

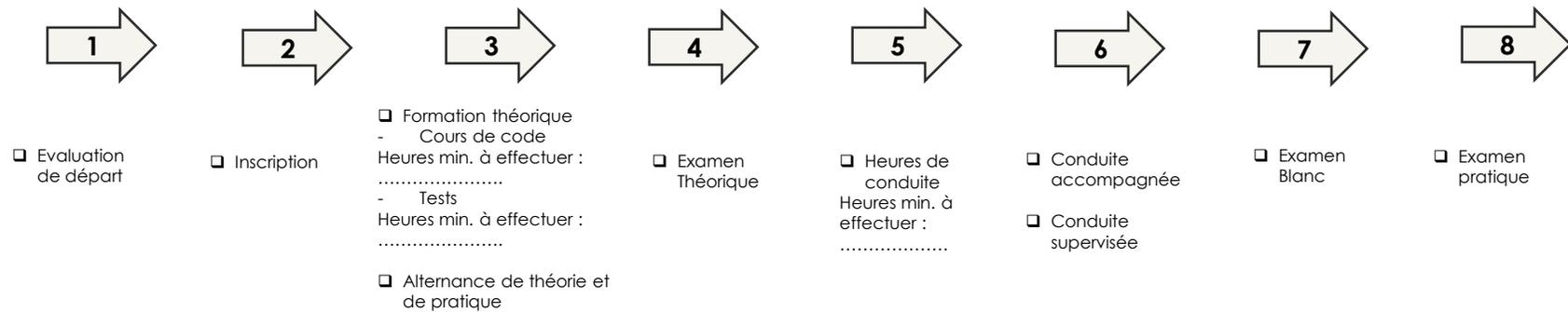
# PARCOURS DE FORMATION

**RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE**

Nom : .....

Prénom : .....

Type de permis : .....



## COURS OBLIGATOIRES

PARCOURS THÉORIQUE	PARCOURS PRATIQUE
La formation théorique portant sur des <b>questions « d'entraînement au code »</b> peut être suivie à votre rythme, soit :  - dans l' <b>école de conduite</b> avec un <b>support média</b> ou avec un <b>enseignant</b> - via <b>Internet (code en ligne)</b>	Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à <b>circuler</b> :  - <b>en ville</b> - <b>en rase campagne</b> - <b>sur autoroute</b> - <b>de nuit</b>

**Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.**

**THÈMES :**

- Les croisements, l'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La vitesse
- Les distracteurs
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Les spécificités du deux roues
- Les spécificités du groupe lourd
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public